



HAL
open science

Dynamique sociale et écriture documentaire (Cluny, Xe-XIIe siècle). Observations statistiques sur le champ sémantique de l'eau

Nicolas Perreaux

► To cite this version:

Nicolas Perreaux. Dynamique sociale et écriture documentaire (Cluny, Xe-XIIe siècle). Observations statistiques sur le champ sémantique de l'eau. Iogna-Prat Dominique, Lauwers Michel, Mazel Florian, Rosé Isabelle, Russo Daniel, Sapin Christian. Cluny : les moines et la société au premier âge féodal, Presses universitaires de Rennes, pp.111-128, 2013, 978-2-7535-2791-1. <halshs-01148890>

HAL Id: halshs-01148890

<https://shs.hal.science/halshs-01148890v1>

Submitted on 7 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Dynamique sociale et écriture documentaire (Cluny, X^e-XII^e siècle)

*Observations statistiques sur le champ sémantique de l'eau**

Nicolas PERREAUX

« La première de ces leçons, et la plus importante peut-être, est que la nature n'existe pas partout et toujours... »
Philippe Descola, *Les lances du crépuscule*, Paris, 1993, p. 440.

Les premières archives de Cluny sont autant de traces du rapport que les hommes du Mâconnais des X^e et XI^e siècles, chers à Georges Duby, entretenaient non seulement entre eux mais aussi avec le monde qui les entourait. Chacune de ces pièces documentaires – en l'occurrence ici remarquables par leur quantité – ne peut se comprendre, faire sens, qu'insérée dans le réseau de relations matérielles et idéelles denses que l'abbaye avait tissé avec la société « féodo-ecclésiale » qui l'entourait, tout en contribuant à la structurer fortement de l'intérieur. Or, le regroupement de ces archives au sein de bases de données numérisées offre depuis maintenant quelques années la possibilité de mieux saisir le sens de cette « écriture du monde¹ », tout en l'insérant dans un cadre comparatif plus vaste, permettant ainsi d'appréhender en quoi le Cluny du premier âge féodal s'intègre à la fois dans une norme « chronologico-spatiale » mais aussi en quoi et pourquoi il s'en démarque. Néanmoins, une telle lecture nécessite structurellement l'emploi de méthodes pour le moment rarement développées par les médiévistes, recou-

rant abondamment à la statistique mais aussi à la linguistique structurale, à la sémantique et à l'anthropologie.

ARCHÉOLOGIE D'UNE « VALLÉE DE LARMES »

■ Depuis maintenant plusieurs décennies, c'est certainement l'expérience des anthropologues – Claude Lévi-Strauss² en tête – qui nous apprend le mieux qu'il n'existe pas d'invariant transhistorique en ce qui concerne les représentations que l'homme s'est fait de lui-même et de son environnement. Les travaux menés par Alain Guerreau concernant l'espace féodal nous en donnent l'exemple d'une manière lumineuse : il n'y a rien de moins évident que les notions « de distances, de parcours, de limites³ ». Les manières de voir, de sentir, de penser le monde sensible sont bien le fruit d'une « construction sociale⁴ » qui se reflète dans les *discours*⁵, produits de l'expérience humaine, tenus sur un objet à une époque donnée⁶. Bien qu'elles nous semblent de prime abord hors du temps, la « nature » et l'eau n'échappent pas à cette proposition, et s'intègrent dans un système de représentations cohérent⁷ – d'aucuns diraient une structure –, dans lequel elles prennent sens seulement en tant qu'éléments constitutifs. Elles ne sont donc pas plus « une donnée immédiate de la conscience qu'une struc-

* Les résultats présentés dans cet article sont issus d'un mémoire de Master II, réalisé à l'UMR 5594 ARTEHIS, au sein de l'université de Bourgogne (Dijon). Ce mémoire n'aurait pas vu le jour sans l'aide attentive et le soutien constant de notre directrice Eliana Magnani, que je tiens à remercier vivement. Nous avons, en outre, bénéficié de l'aide exceptionnelle et constante d'Alain Guerreau, jamais avare de ses idées et de son temps : ce modeste travail lui doit beaucoup. Nous tenons aussi à remercier Marie-José Gasse-Grandjean et Alain Rauwel pour leur relecture et leurs conseils assidus tout au long du travail, ainsi que Daniel Russo, Sébastien Barret, Maria Hillebrandt et l'équipe des médiévistes de Münster qui nous ont tous conseillé sur ces questions clunisiennes. Nous tenons enfin à remercier chaleureusement E. Magnani, A. Rauwel, Dominique Logna-Prat, Florian Mazel et Michel Lauwers pour leur relecture attentive et leurs suggestions pertinentes lors de la rédaction du présent article.

ture objective⁸ », et ce malgré la force avec laquelle elles s'imposent à l'homme, qui ne peut s'en soustraire... On aurait ainsi tort de s'arrêter à l'apparente fixité d'un milieu plus ou moins immuable et de sous-estimer l'importance et la variété du rapport à la nature dans le temps : ainsi que l'écrit Maurice Godelier, « l'homme a une histoire parce qu'il transforme la nature⁹ ».

OBSERVATIONS PRÉALABLES :

POLYSÉMIE, MÉTHODE, PROBLÈMES

« Tout produit d'une société peut être un bon indicateur de certains modes de fonctionnement de cette société. Lesquels ? C'est là que la pente devient raide¹⁰. » Omniprésente dans l'écrit médiéval – et dans l'écrit diplomatique en particulier –, l'eau semble être un point de vue privilégié, une porte d'entrée favorable pour s'insérer dans cette dialectique. Elle possède tout d'abord un rôle capital dans les rites¹¹, que ce soit dans le baptême ou dans l'eucharistie¹². Selon Alain Rauwel, « toute liturgie est cosmique » et « a donc vocation à intégrer les composants élémentaires du cosmos que sont les éléments¹³ ». Évoquée fréquemment dans les chartes, elle permet aux hommes de cultiver la terre, de faire tourner les pales du moulin, d'étancher sa soif, de trouver et garder de la nourriture à portée de main – on pense bien entendu ici au poisson –, de faire sa toilette et de laver son linge. Le fleuve ou le cours d'eau, plus ou moins stable semblent¹⁴ être une « limite » toute désignée. Sur un plan matériel, elle est un mode de transport essentiel, en particulier dans le cas des denrées pondéreuses : l'eau joue ainsi un rôle central dans la circulation des hommes et des richesses « commerciales ». À un niveau plus idéal, elle est omniprésente dans la Bible – quatre fleuves du Paradis, déluge, océan primordial de la création, traversée de la mer rouge, Jésus marchant sur les eaux du lac de Tibériade, etc.¹⁵ –, chez les exégètes et les théologiens. Bref, à une époque où la population dépendait presque exclusivement de l'exploitation directe de la terre¹⁶, l'eau apparaît comme un élément familier, important non seulement au quotidien mais qui joue aussi un rôle central sur le plan métaphorique. En outre, comme l'écrivait G. Duby, elle participe de l'instabilité conjoncturelle que subissent les médiévaux : « intempéries, [...] gelées tardives, [...] averses de juin ruineuses pour les blés, [...] orages d'août qui saccagent la vendange, [...] longues pluies d'automne où le raisin "coule"¹⁷ » ne sont pas les moindres des maux pour le paysan des X^e et XI^e siècles. L'eau est ainsi frappée d'une certaine ambiguïté qui rend son étude malcommode, du fait de sa double nature, spirituelle et matérielle. La typologie du vocabulaire qui lui est rattaché

dans nos documents, aussi bien au plan qualitatif que quantitatif, est de toute première importance. À la suite d'une enquête statistique sur ce champ sémantique particulièrement riche, nous sommes arrivés aux quelques observations présentées dans cette contribution : on ne s'attardera pas sur la valence cruciale de ce lexique, mais on s'attachera plutôt à examiner ce qu'il nous révèle du lien entre écriture documentaire et dynamique sociale¹⁸.

POURQUOI À CLUNY ?

Les documents diplomatiques clunisiens semblent tout désignés pour ce type d'analyse. Tout d'abord parce que le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, édité par Bernard et Bruel¹⁹, est désormais numérisé et en libre accès, versé dans la base de données des *Chartae Burgundiae Medii Aevi* (CBMA), le tout sous un moteur de recherche de données textuelles évolué : *Philologic*²⁰. Une entreprise telle que la nôtre est donc essentiellement dépendante des travaux de numérisation, réalisés depuis 2004 par Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean, au sein de l'UMR 5594 ARTeHIS, à l'Université de Bourgogne. Ce nouveau cadre de recherche expérimental est d'autant plus précieux qu'il ne se contente pas de proposer au public (sans code d'accès ou demande d'autorisation) les chartes de Cluny, mais aussi une part non négligeable de la documentation diplomatique bourguignonne éditée²¹. Un outil d'une telle richesse favorise les comparaisons et l'émergence d'un questionnaire sur les inégalités de l'écriture documentaire, et, en définitive, sur les inégalités de développement au sein de la Bourgogne féodale. L'emploi d'une telle masse documentaire, si elle génère inévitablement des biais redoutables, facilite aussi le travail du chercheur sur plusieurs points : lorsqu'on examine 10 000 ou 100 000 actes, il est évident que la présence de documents espagnols ou impériaux dans le fonds clunisien devient quelque chose de tout à fait marginal. L'autre avantage est indiscutable ; on n'y reviendra pas car tous les médiévistes le savent : la richesse du fonds diplomatique clunisien est exceptionnelle, en particulier pour toute la période antérieure à l'abbatiate d'Hugues de Semur²². Cette densité a parfois conduit les historiens à penser qu'il n'était pas possible de le comparer à d'autres fonds, bourguignons ou extra-bourguignons. Dernièrement, Isabelle Rosé a clairement noté que la base même des CBMA était fortement marquée par des déséquilibres, en particulier pour les périodes les plus hautes²³. On tentera de montrer qu'il est possible de contourner ces difficultés et de faire des comptages de mots fiables, en employant des techniques relativement simples ; il apparaîtra que les déséquilibres ne

sont pas le fait de la base des *CBMA*, mais bel et bien une structure nette et extrêmement signifiante de la production documentaire en Bourgogne elle-même.

LA QUESTION DES CHAMPS SÉMANTIQUES

Rappelons en quelques mots ce qu'est un champ sémantique tel qu'il est défini par Jost Trier dans les années 1930 :

« *Kein ausgesprochenes Wort steht im Bewusstsein des Sprechers und Hörers so vereinzelt da, wie man aus seiner lautlichen Vereinsamung schließen könnte. [...] Neben und über ihr taucht eine Fülle anderer Worte auf, die dem ausgesprochenen begrifflich enger oder ferner benachbart sind. Es sind seine Begriffsverwandten. Sie bilden unter sich und mit dem ausgesprochenen Wort ein gegliedertes Ganzes, ein Gefüge, das man Wortfeld oder sprachliches Zeichenfeld nennen kann*²⁴. »

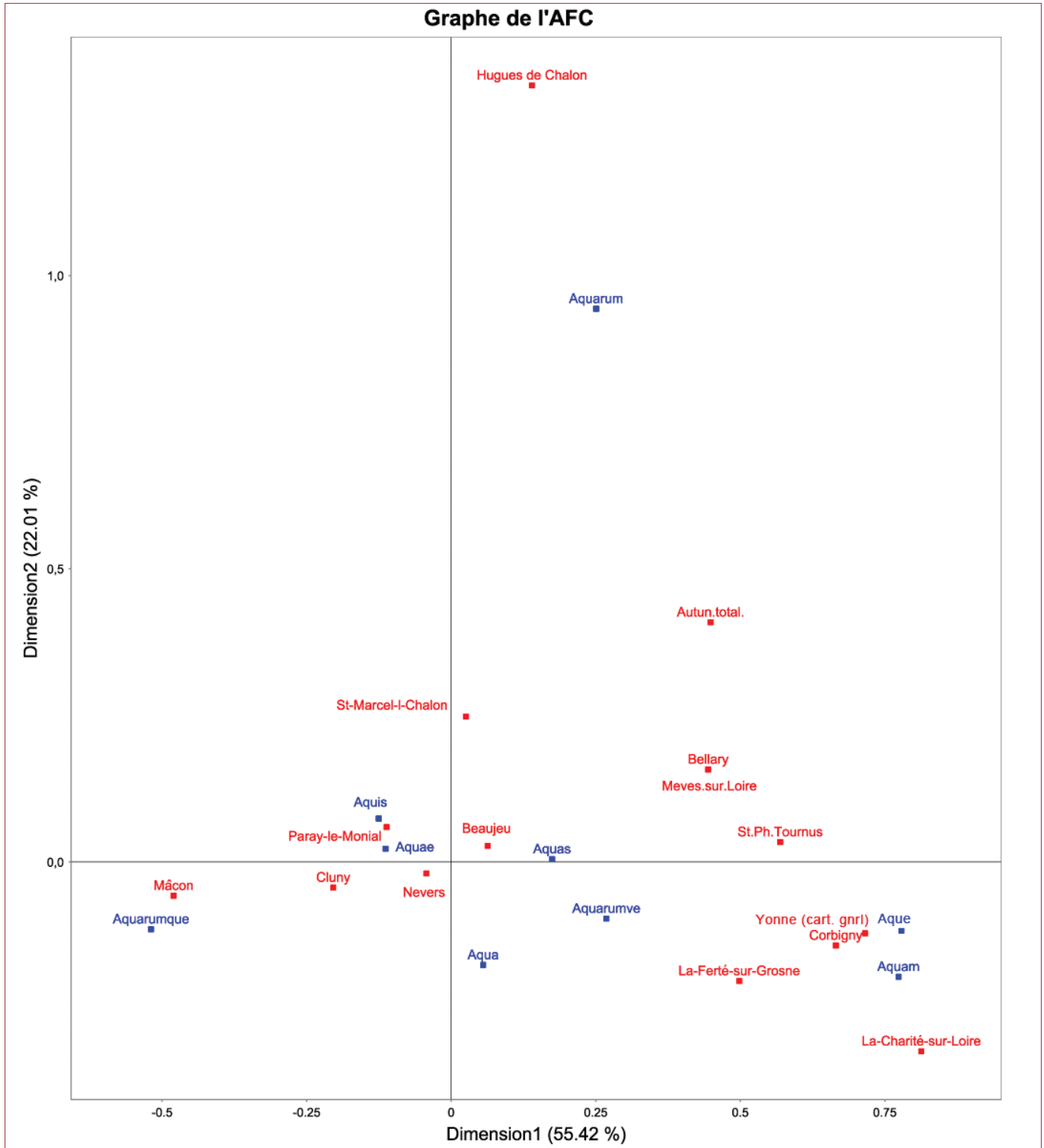
L'analyse d'un champ sémantique ne concerne jamais un mot isolé mais l'articulation des mots qui composent le champ sémantique – ce sont ces liens qui donnent sa morphologie au champ considéré –, ainsi que l'articulation de cet ensemble avec le reste du lexique. À l'heure actuelle, où l'intérêt pour les mots et leur sens semble se renouveler, il est bon de rappeler fermement ce point : la philologie pratique l'examen des mots isolés depuis plusieurs siècles, et cette méthode – sans doute forte utile au demeurant – n'a que peu à voir avec l'optique développée par J. Trier, seule porte d'entrée à cette question qui relève de la linguistique structurale. Malheureusement, l'étude des articulations concernées par un champ sémantique tel que celui de l'élément aquatique est bien trop vaste pour être traité ici : on se bornera à dégager quelques axes dans la diachronie, le plus souvent à partir des documents diplomatiques clunisiens. En effet, ainsi que le rappelle Anita Guerreau-Jalabert²⁵, les mots aussi sont des documents d'histoire, des marqueurs sociaux porteurs de sens qu'il convient d'étudier avec minutie. Nous nous appuyerons sur les recherches d'A. Guerreau qui montrent bien que l'étude des champs sémantiques peut nous conduire à appréhender des structures très profondes, pour ainsi dire invisibles à l'œil nu, mais qui sont fondamentales pour saisir le fonctionnement de la société médiévale²⁶.

CLUNY ET SON ENVIRONNEMENT DOCUMENTAIRE AU PREMIER ÂGE FÉODAL

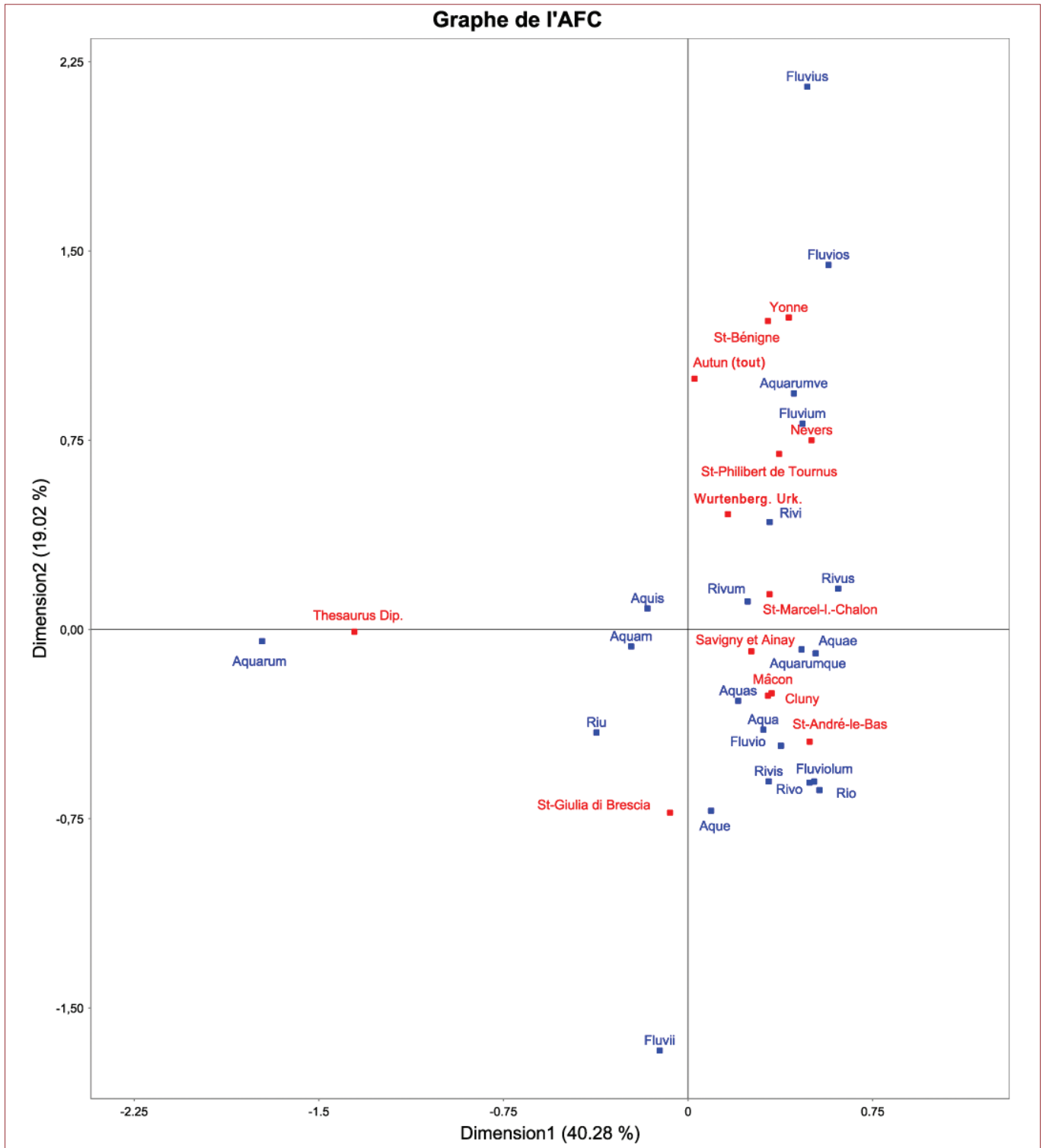
■ Depuis quelques décennies, il est de coutume de rattacher la production diplomatique de l'abbaye des premiers temps de celle de Tours. Les arguments en faveur d'une telle hypothèse – avancée initialement par Pierre Gasnault, puis par Hartmut Atzma et Jean Vézina²⁷ – ne manquent

pas d'intérêt : on sait le rôle clé de l'abbé Odon, ancien chanoine de Saint-Martin de Tours²⁸, dans la mise en place de pratiques d'écriture au sein du monastère de Cluny. Toutefois, au-delà de l'étude des manuscrits et de leur paléographie, l'examen du vocabulaire semble plaider en faveur d'une tradition locale. À l'échelle de la Bourgogne, le lexique clunisien, les formulaires d'actes employés au *scriptorium*, appartiennent clairement à un ensemble centro-méridional dont on a cherché à montrer la cohérence et l'inertie dans un autre article²⁹. Il suffira ici de considérer le cas du premier lemme du champ sémantique de l'eau, *aqua*, pour s'en convaincre. Car si le vocable se repère dans l'ensemble des documents issus des *CBMA*, il semble *a contrario* que ses formes (*Aqua – Aquam – Aquae – Aquas – Aquarum – Aquarumve – Aquarumque – Aque – Aquis*) possèdent des aires de répartition significatives. Après un décompte rapide dans chacun des *corpus* présents dans la base des *CBMA*, nous avons réalisé une série d'analyses factorielles³⁰, afin de distinguer les *corpus* qui partageaient une répartition assez similaire de ces formes³¹. Nous avons ensuite complété ce graphique par deux autres, étudiant cette fois la répartition des lemmes *Aqua*, *Fluvius* et *Rivus* dans une série de *corpus* divers, pour la période 700-999, puis pour la fourchette 1000-1199³² (*ill. 1a, b et c*).

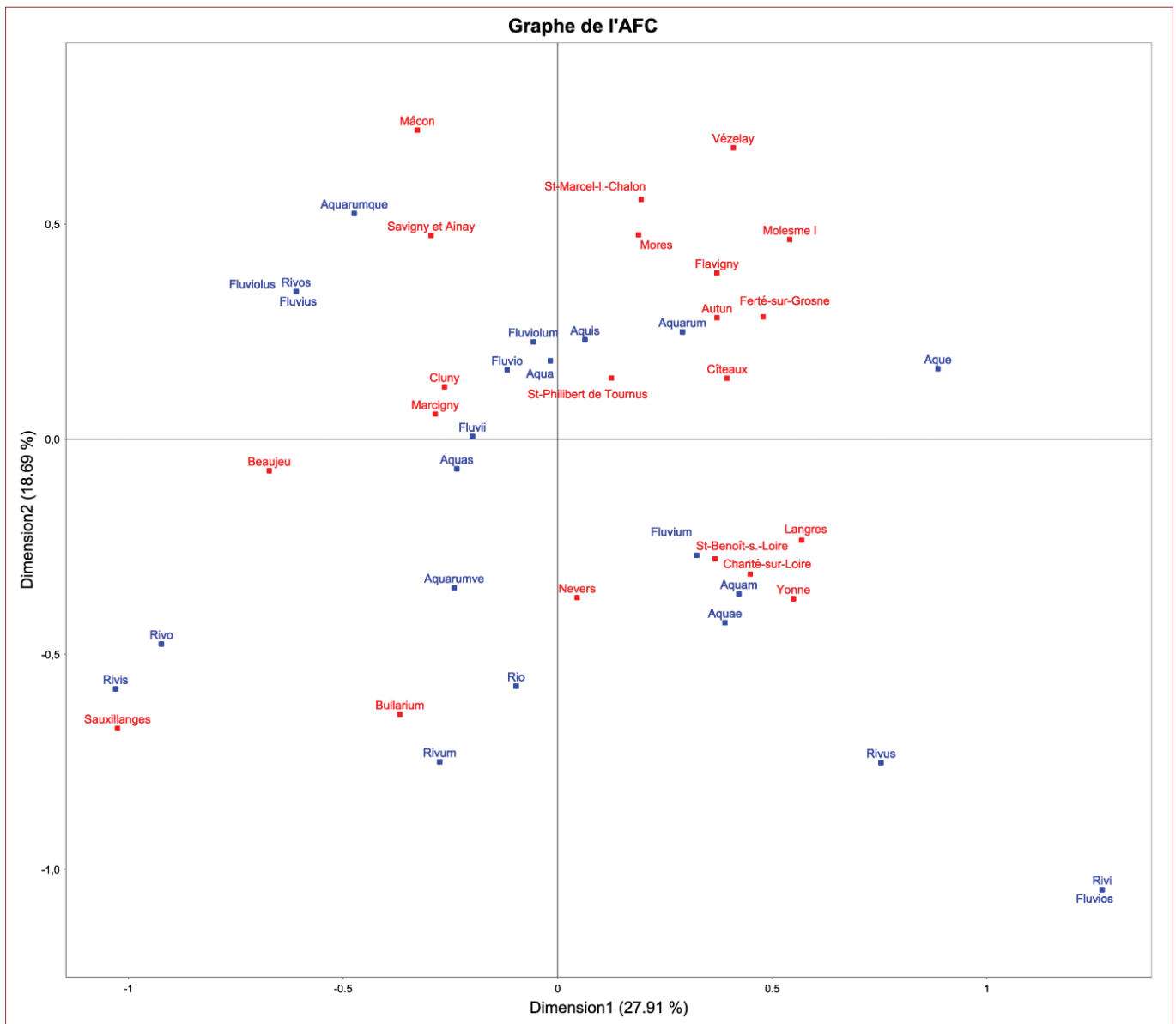
Cette première série d'analyses est renforcée par l'étude de plusieurs formes et formules relatives au champ sémantique de l'eau dans la documentation clunisienne et bourguignonne. L'étude de la distribution du préambule « *Sicut aqua extinguit ignem, ita elemosina extinguit peccatum*³³ » (Eccl. 3, 30) permet de montrer que son aire de répartition dessine peu ou prou les limites de la Bourgogne méridionale : on la voit seulement une fois à Autun³⁴ et une autre à Flavigny³⁵, tandis qu'elle est présente quatre fois à Saint-Marcel-lès-Chalon³⁶, deux à Saint-Philibert de Tournus³⁷, une à Marcigny³⁸, mais surtout 39 fois à Cluny. En première approximation, se dessinent donc deux zones, aussi bien sur les analyses factorielles qu'à propos du préambule : l'une méridionale, l'autre septentrionale. On pourrait ici se rappeler la prudente mise en garde d'I. Rosé : « À l'exception des documents du *Recueil des chartes* de Cluny, très peu d'actes intégrés dans les *CBMA* ont un préambule et, lorsque c'est le cas, il est souvent abrégé³⁹. » Ainsi, afin d'éprouver plus fortement notre hypothèse de l'existence de deux aires de diffusion bien distinctes, nous avons effectué la recherche de toutes les occurrences de la formule dans l'ensemble des *corpus* à notre disposition, c'est-à-dire environ 100 000 actes diplomatiques à cette époque. Le résultat est sans appel : sur les 200 occurrences de la formule repérées, 144 proviennent



Ill. 1a. Analyse factorielle des occurrences des formes du lemme Aqua dans les corpus des CBMA (toute période). Plan factoriel 1-2.



Ill. 1b. Analyse factorielle des occurrences des formes des lemmes Aqua, Rivi et Fluvius/Fluviolum dans une série de corpus [700 à 999]. Plan factoriel 1-2.



Ill. 1c. Idem, corpus différents [1000 à 1199]. Plan factoriel 1-2.

des zones méridionales. Si l'on exclut l'Empire et l'actuelle Suisse, le résultat est encore plus éloquent, avec seulement 25 occurrences pour les zones septentrionales. La même chose vaut d'ailleurs pour toute une série de lemmes liés de notre champ sémantique: *molinum*, *guttal guttula*, etc.

LA CHARTE N° 269

Cependant, l'aire de répartition ainsi dessinée et à laquelle participe Cluny ne semble nullement limitée à la Bourgogne du sud. Une série d'examins, dont on ne détaillera pas la teneur ici, tend à révéler une étroite proximité avec la diplomatique accessible en Rhône-Alpes (Savigny, Saint-André-

le-Bas de Vienne) mais aussi en Auvergne (Sauxillanges), et, dans une mesure plus faible, en Midi-Pyrénées, Poitou, Catalogne, etc.⁴⁰. Dans cette large zone partageant des répertoires communs, un établissement semble avoir eu une influence notable sur l'écriture à Cluny: Saint-Vincent de Mâcon. De fait, nous retrouvons de nombreuses formules clunisiennes dans les actes du chapitre, dont plusieurs dizaines sont antérieures à la fondation de l'abbaye. La charte n° 269 du *Recueil* de Bernard et Bruel, daté de 916 et que nous avons initialement prise en considération parce qu'elle contient un préambule renvoyant à la parabole de Lazare (Luc 16) et donc au champ sémantique de l'eau⁴¹, a

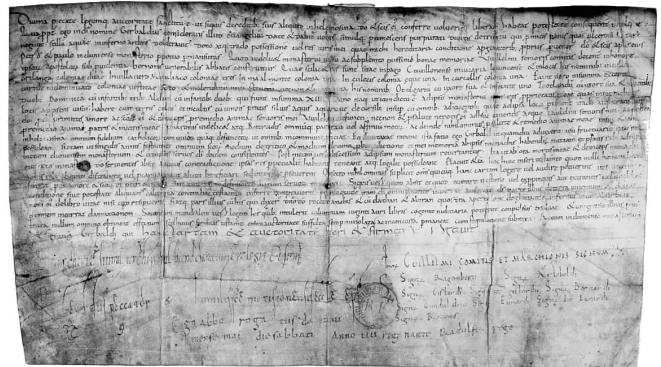
connu une postérité et un impact remarquable sur l'écriture des premiers temps à Cluny. Un tel succès peut paraître étonnant si l'on considère l'importance somme toute relative de la transaction qu'elle concerne⁴². Remarquons néanmoins que parmi les souscripteurs de la charte originale se comptent l'évêque de Mâcon Gérard (886-926)⁴³, ainsi que Guillaume II d'Aquitaine, dit « le Jeune » (918-décembre 926)⁴⁴. Le thème de la parabole est extrêmement rare dans les préambules⁴⁵. À Cluny, cependant, non seulement la partie du préambule renvoyant à cette parabole est réemployée à trois reprises, mais l'ensemble de la charte connaît une postérité étonnante, avec des réécritures et des copies multiples de formules – au moins 33⁴⁶ – dont elle semble toujours être à l'origine. Ainsi, le document débute par la formule: « *Divina pietate legumque auctoritate sancitum est*⁴⁷... » (926).

Plus intéressant peut-être encore, la base des originaux de l'Artem ne mentionne pas la présence de cette formule en dehors de l'abbaye de Cluny⁴⁸; néanmoins, on la retrouve cinq fois dans à Sauxillanges, monastère sous l'influence de la grande abbaye bourguignonne: « *Divina pietate legum auctoritate constitutum est ut æternam requiem sibi temporalia celestibus commutando*⁴⁹... » (sans date).

Par chance, nous connaissons le scribe de la charte 269, par ailleurs conservée en original⁵⁰: un certain « *Abbo*⁵¹ ». Pour autant, rien dans l'acte de 926 ne semble indiquer sa « provenance » ou son appartenance à un établissement. Cependant, la présence déjà signalée de l'évêque de Mâcon Gérard parmi les signataires de la charte nous a poussé à effectuer une recherche dans les *CBMA*, à partir de la formule qui mentionne le scribe. Nous découvrons ainsi une autre occurrence de cette dernière, au sein de l'édition du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, désignant probablement le même personnage: « *Ego Abbo rogatus istam notitiam scripsi et subscripsi. Datum iii die vel mense superscripto, anno iii regnante Rodulfo rege*⁵² » (circa 928). Dans la mesure où les chartes sont rédigées à la même époque, parce que ces anthroponymes – *Abbo* mais aussi *Tetgerius* et *Otegerius*, les deux autres personnages ayant directement copié le préambule – sont relativement rares, où les établissements sont proches géographiquement, et enfin où les formules ainsi que le vocabulaire contenus dans l'ensemble des deux actes sont assez proches, on peut penser que le scribe de la charte n° 269 n'est pas clunisien mais plus probablement un scribe venu d'un lieu extérieur à l'abbaye⁵³: nous évoquerons ici en particulier l'hypothèse de Saint-Vincent de Mâcon, voire de l'entourage de l'évêque Gérard. Cette impression est par ailleurs renforcée par la charte clunisienne n° 276 de l'édi-

tion de Bernard et Bruel, où réapparaît un *Abbo*: « *Ego Abbo rogatus scripsi, datavi in mense decembrio, in die veneris, anno iiii regnante Radulfo rege* » – un acte qui concerne à nouveau des affaires en grande partie mâconnaises⁵⁴. Nous voyons ainsi comment les formules d'un scribe, peut-être extérieur à l'abbaye de Cluny, au début du X^e siècle, ont pu être « incorporées » dans le *répertoire* rhétorique des formulaires clunisiens en usage dans le *scriptorium* (ill. 2).

Au-delà du champ sémantique de l'eau, l'étude de certaines formules typiques de la zone burgondo-méridionale et rhodanienne renforce ainsi notre conviction. Le formulaire de description de parcelles de Saint-Vincent de Mâcon, bien étudié par François Bange puis par A. Guerreau⁵⁵, formulaire auquel nous nous sommes initialement intéressé car il permettait d'envisager la relation des parcelles par rapport aux cours d'eau, connaît une aire de répartition significative. On le retrouve en abondance à Savigny, à Saint-André-le-Bas de Vienne, mais aussi à Cluny, et cela dès les actes les plus anciens. À l'inverse, ce formulaire, ou encore la formule « *Sicut aqua* », ne se retrouvent jamais ou presque (quelques rares occurrences pour cette dernière formule) dans les fonds de Tours ou même à quelques dizaines de kilomètres au nord de Cluny, dans le fonds de Saint-Bénigne de Dijon⁵⁶. L'étude du vocabulaire clunisien plaide donc pour une réévaluation des rapports entre l'abbaye des origines et les *scriptoria* locaux plus anciens, toujours ceux situés plus au sud, avec sans doute l'hypothèse d'un ascendant et d'une influence très nette de ceux-ci sur les pratiques de l'écrit à Cluny⁵⁷. En définitive, cette hypothèse semble même relativement logique: comment Cluny, s'implantant aussi près de monastères et de chapitres déjà florissants, pouvait-il développer une pratique de l'écrit *ex nihilo*? L'écriture des premiers temps à Cluny s'inscrit dans un schéma bien balisé, avant tout hérité d'une « tradition » locale.



Ill. 2. La charte « clunisienne » n° 269; Artem n° 1820; [926] (cliché ARTEM Nancy).

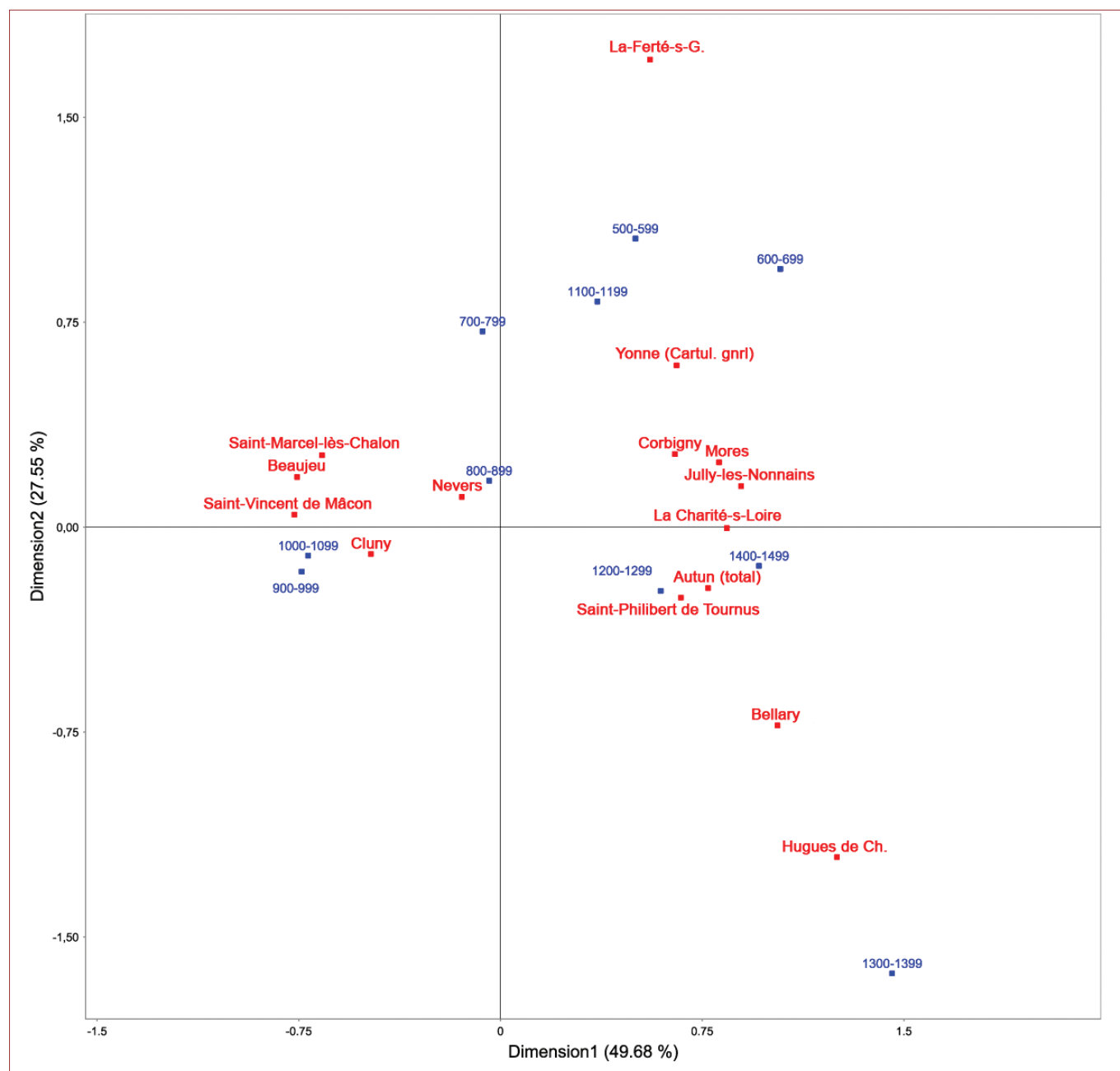
ÉCRITURE DOCUMENTAIRE ET DYNAMIQUE INÉGALITAIRE: CLUNY, NORME OU EXCEPTION?

■ En outre, cette répartition par zone et cette probable circulation semblent aller au-delà même du contenu des actes: la structure de la production documentaire dans le Cluny des origines est extrêmement proche de celle des zones alentours que nous venons d'évoquer. Le décompte des documents contenus dans les différentes éditions qui composent la base des *CBMA* va indubitablement dans ce sens (*ill. 3, 4 et 5*):

Si l'on applique de la même manière une série d'analyses factorielles et d'analyses en composantes principales à ce tableau, on remarque que Cluny se situe dans une dynamique de production documentaire qui la rapproche d'autres établissements du sud de l'espace bourguignon, en particulier Saint-Vincent de Mâcon, Beaujeu, Saint-Marcel-lès-Chalon, etc., tout en s'opposant à la production documentaire des établissements des espaces plus septentrionaux, en particulier ceux du nord-est (plus dynamiques, eux, aux XII^e et XIII^e siècles)⁵⁸: Jully-les-Nonnains, Mores,

	St-V. de Mâcon	Cluny	Nevers	St-Ph. Tournus	Autun	Charité-s/Loire
500-599	0	0	0	0	0	0
600-699	0	0	0	0	0	1
700-799	3	0	0	0	0	0
800-899	61	64	18	26	28	0
900-999	237	2270	35	16	22	0
1000-1099	141	1411	46	13	9	11
1100-1199	64	659	40	46	85	59
1200-1299	4	1143	24	78	618	66
1300-1399	0	22	6	28	6	19
1400-1499	0	0	6	16	0	10
TOTAL	510	5569	175	223	769	165
	Yonne (Cart. Gn)	Jully-les-Non.	Hugues de Ch.	La Ferté-s/ G.	Mores	St.Marcel-I-Ch.
500-599	3	0	0	0	0	1
600-699	5	0	0	0	0	0
700-799	4	0	0	0	0	1
800-899	58	0	0	0	0	6
900-999	17	0	0	0	0	9
1000-1099	31	0	0	0	0	75
1100-1199	759	65	0	268	47	26
1200-1299	753	89	481	0	86	0
1300-1399	0	12	160	0	2	0
1400-1499	0	6	0	0	0	0
TOTAL	1630	172	641	268	135	118
	Beaujeu	Corbigny	Mesves-s/Loire			
500-599	0	0	0			
600-699	0	0	0			
700-799	0	0	0			
800-899	0	0	0			
900-999	2	0	0			
1000-1099	28	2	0			
1100-1199	8	9	8			
1200-1299	0	16	10			
1300-1399	0	0	0			
1400-1499	0	0	4			
TOTAL	38	27	22			

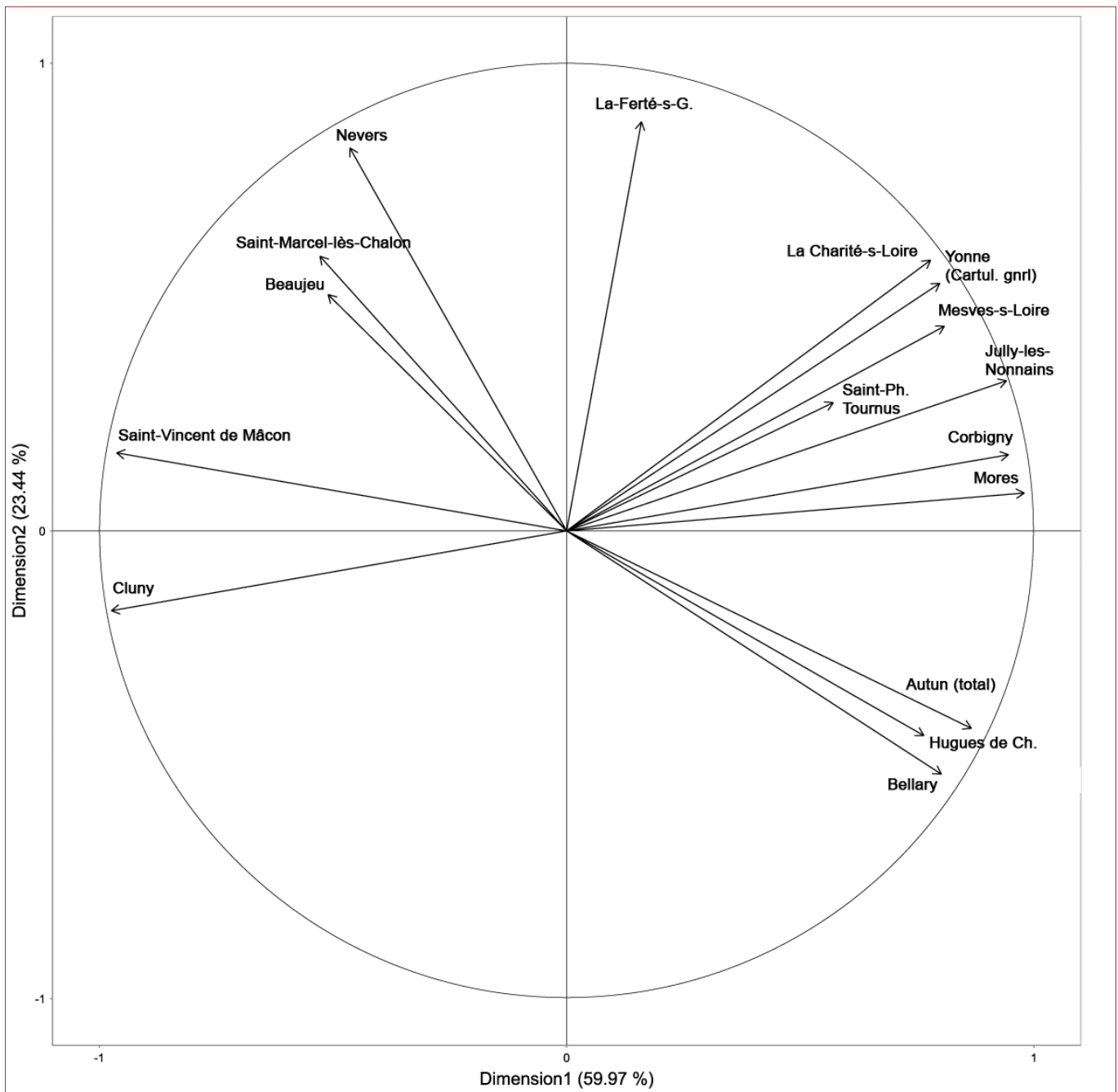
Ill. 3. Nombre d'actes par corpus, dans la base des CBMA.



Ill. 4. Analyse factorielle de la production documentaire en Bourgogne, à partir des CBMA seuls (Plan factoriel 1-2).

Corbigny, etc. Ainsi, la production documentaire clunienne des années 910-1050, serait donc – outre son abondance exceptionnelle – tout à fait « normale » en terme de répartition chronologique, lorsqu'on la compare aux autres établissements du Mâconnais. Il est donc erroné de faire du Cluny des premiers temps une simple exception : hors norme au plan strictement numérique (nombre d'actes conservés), sa production documentaire est en revanche tout à fait normale, aussi bien en ce qui concerne la chro-

nologie du pic de rédaction, qu'au plan typologique/lexical, pour la zone considérée. Comment alors expliquer ce sursaut du Mâconnais aux X^e et XI^e siècle ? Si l'on accepte l'idée que ces documents, transactions, donations, sont bien les traces d'une dynamique sociale, il faut alors admettre que Cluny et le Mâconnais en général connurent au premier âge féodal un décollage presque exceptionnel – outre les régions mentionnées plus haut – dans l'Europe des décennies 900-1050.



Ill. 5. Analyse en composantes principales de la production documentaire, à partir des écarts à l'indépendance – à partir des CBMA (Plan factoriel 1-2).

AQUA ET SPATIUM:

DU CHAMP SÉMANTIQUE À L'ENCELLULEMENT

L'intérêt de l'étude du champ sémantique de l'élément aquatique ne s'arrête pas là. On peut, en effet, s'interroger sur la valeur de l'eau en tant qu'élément de bornage dans les actes clunisiens. *A priori*, un cours d'eau est un repère commode, un point polarisant l'espace, mais s'agit-il pour autant d'une limite ou d'une frontière? La chose est

différente! La construction d'un espace par des mots, ceux du champ sémantique de l'eau ou d'autres, suppose un *processus* cognitif bien particulier: l'action de délimiter par l'écriture, de marquer par l'énonciation. En d'autres termes, l'eau est-elle, à Cluny, associée au champ sémantique de l'espace? Repartons de notre premier lemme: nous pouvons, en effet, noter que les évolutions de la forme à l'accusatif *Aquam* paraissent totalement différentes de celles du nomi-

natif *Aqua*. Or, c'est justement cette forme à l'accusatif qui permet bien souvent de situer un élément dans l'espace (*sub aquam, ultra aquam, usque aquam*, etc.). Partant de cette observation initiale, nous avons tenu à croiser les méthodes afin de faire apparaître l'évolution comparative des deux formes. Les décomptes ont été poursuivis à la fois sur les effectifs bruts, les pourcentages de ces effectifs, mais aussi sur les logarithmes et les pourcentages calculés à partir de ces logarithmes. Ces derniers permettent en effet de limiter, à défaut de pouvoir neutraliser, certains biais liés aux effets de *corpus* de textes (ill. 6, 7 et 8).

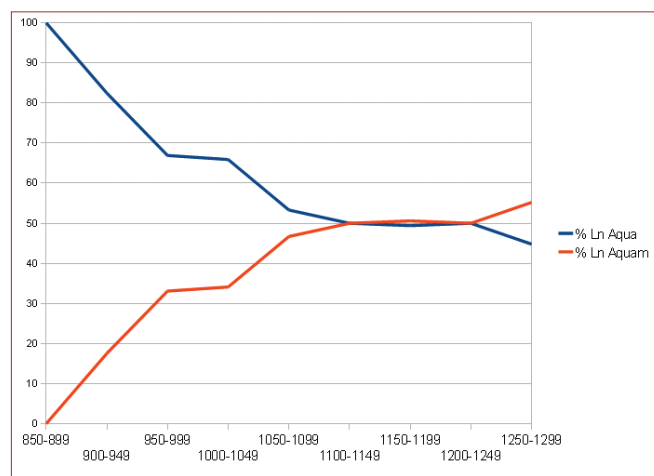
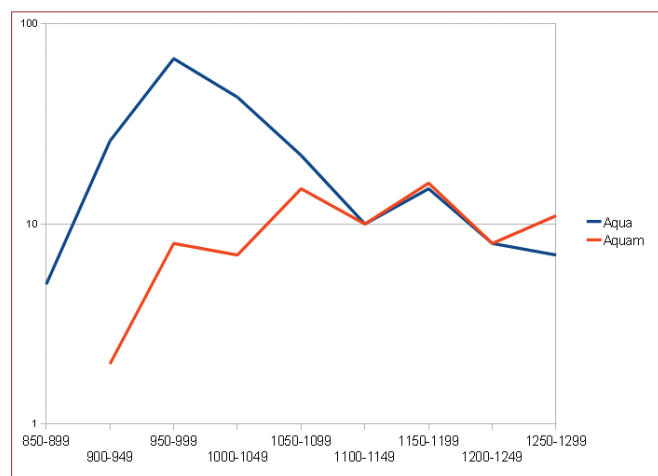
Première observation : dans toutes les configurations de test, on remarque au moins un phénomène constant : le développement progressif de la forme *Aquam* au détriment de la forme au nominatif, à partir du XI^e siècle et surtout au XII^e siècle. En première approximation, on soupçonne donc que, symétriquement à la répartition de la forme à l'accusatif, l'inscription de l'eau dans l'espace médiéval n'est pas un phénomène uniforme dans le temps. À partir de ce point, nous avons cherché à déterminer quand et combien de fois le lemme *Aqua* était associé à des cooccurrences qui permettaient de situer l'eau dans l'espace et de « prendre

appui » sur elle comme « limite » : *ultra, citra, usque, inter, super, juxta, ab aqua, aqua de, aqua a, aqua ex, contiguam, versus, termin.* *⁵⁹, *parte.* *. Le résultat nous donne des informations non seulement sur les évolutions de l'écrit diplomatique clunisien, mais aussi sur la dynamique et l'évolution de la perception de l'espace dans le Cluny du premier âge féodal. Afin d'éviter les biais liés à l'évolution de la structure documentaire étudiée ci-dessus, nous proposons une méthode – inspirée par les propositions d'A. Guerreau – qui consiste à regrouper les documents non plus par période mais par paquets égaux. Le but est de comparer l'évolution d'occurrences sur des effectifs documentaires similaires, ce qui n'est pas possible dans le cas d'un nombre de document inégal, pour des raisons liées à la nature des distributions lexicales⁶⁰ (ill. 9 et 10).

À la lecture de ces figures, il semble qu'on distingue assez nettement plusieurs évolutions dans la manière d'associer l'eau au champ sémantique de l'espace. Celles-ci sont d'autant plus importantes que le poids du lemme dans son ensemble tend à diminuer à partir du X^e siècle, précisément peu de temps avant que le nombre de cooccurrences associant l'espace à *Aqua* explose – des phénomènes que l'on

	Aqua	Aquam	Total Lem.	% Aqua	% Aquam	Ln Aqua	Ln Aquam	% Ln Aqua	% Ln Aquam
850-899	5	0	30	16,67	0	1,61	0	100	0
900-949	26	2	199	13,07	1,01	3,26	0,69	82,46	17,54
950-999	67	8	437	15,33	1,83	4,2	2,08	66,91	33,09
1000-1049	43	7	196	21,94	3,57	3,76	1,95	65,9	34,1
1050-1099	22	15	135	16,3	11,11	3,09	2,71	53,3	46,7
1100-1149	10	10	45	22,22	22,22	2,3	2,3	50	50
1150-1199	15	16	52	28,85	30,77	2,71	2,77	49,41	50,59
1200-1249	8	8	39	20,51	20,51	2,08	2,08	50	50
1250-1299	7	11	56	12,5	19,64	1,95	2,4	44,8	55,2

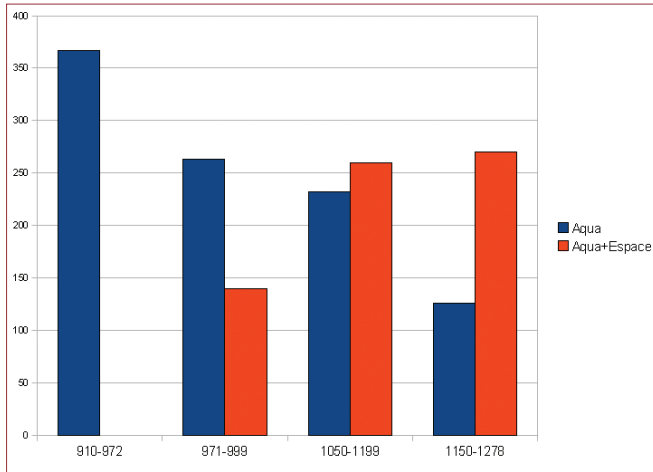
Ill. 6. Occurrences des formes Aqua/Aquam dans les documents clunisiens.



Ill. 7 et 8. Évolution des formes Aqua/Aquam dans les documents clunisiens.

	DOC	De	Infra	Inter	Juxta	Secus	Sita	Sub
910-972	1131	0	0	0	0	0	0	0
971-999	1134	0	1	6	1	0	0	0
1050-1199	1142	4	0	6	2	0	0	0
1150-1278	1137	3	0	5	3	0	0	2
	DOC	Subtus	Super	Ultra	Usque	Citra	Intus	TOTAL
910-972	1131	0	0	0	0	0	0	0
971-999	1134	0	3	1	1	0	1	14
1050-1199	1142	0	4	3	6	1	0	26
1150-1278	1137	0	4	2	7	1	0	27

Ill. 9. Cooccurrences associant Aqua à un terme spatial, à Cluny, pour quatre périodes.



Ill. 10. Occurrences d'Aqua et cooccurrences d'Aqua + espace (multipliées ici par 10 pour présenter les deux graphiques sur une même échelle).

observe nettement sur la figure 7. De fait, si ces cas d'association ne représentent guère plus de 2 % de la totalité du lemme pour la première période (grosso modo avant 980), ils comptent pour plus de 10 % passé 1050 et enfin plus de 21 % aux XII^e et XIII^e siècles. Autrement dit, entre le X^e et le XII^e siècle, on est passé d'un état où l'eau n'est pratiquement jamais associée au champ lexical de l'espace, à un système où elle l'est dans près d'un quart des cas. Tout se passe donc comme si l'eau, et les cours d'eau en général, s'inscrivaient progressivement comme élément structurant dans l'espace médiéval. L'an Mil passé, les clercs semblent considérer de plus en plus les rivières comme des points d'appui voire des éléments pivots *ad hoc* devenant, de fait, des objets polarisants, structurants, de l'organisation de l'espace et de l'environnement. D'une manière générale cependant, l'eau ne semble pas être l'élément le plus associé à l'espace, ce qui est somme toute logique si l'on pense au statut de

Période	Doc.	Desuper	Inter	Juxta	Secus	Sub	Subtus
971-999	1134	3	189	41	4	139	18
1050-1199	1142	16	415	229	16	382	18
Période	Doc.	Super	Ultra	Usque	Citra	Intus	Total
971-999	id.	49	10	113	0	4	570
1050-1199	id.	485	49	253	21	12	1896

Ill. 11. Occurrences de plusieurs lemmes relatifs à l'espace, à Cluny, sur deux périodes.

l'élément aquatique, à son rôle comme élément du *transitus* et comme paradigme du « non-espace⁶¹ ». Dès lors, afin de faire bonne mesure, nous avons aussi décompté les occurrences d'une série de termes appartenant au champ sémantique de l'espace, toujours à Cluny, toujours dans deux périodes au nombre de documents égal (pour 971-999 et 1050-1199 – respectivement 1 134 et 1 142 documents, soit 0,7 % de différence entre les deux périodes) (ill. 11).

La conclusion semble claire : ces termes relevant du champ sémantique de l'espace sont tout simplement trois fois plus présents à Cluny après 1050 – c'est-à-dire passée la limite classique du « premier âge féodal » telle que l'a défini Marc Bloch. Au vu de la chronologie ainsi mise en lumière, il nous semble tout aussi intéressant de rapprocher cette évolution lexicale liée à l'espace du grand phénomène décrit par Robert Fossier et considéré par lui (et d'autres à sa suite) comme le réajustement majeur du système féodal : l'encellulement⁶².

RUPTURE ET CONTINUITÉ

DANS UN CHAMP SÉMANTIQUE VERS 1050

Dans un article de 1992 fréquemment cité, Dominique Barthélemy s'interrogeait en ces termes : « Le lien entre les changements documentaires et les changements réels est-il si assuré ? Que la substitution de *feodum* à *beneficium* marque une étape décisive dans le développement du droit féodal, qu'est-ce qui le prouve vraiment⁶³ ? » La question du lien entre modification du vocabulaire et transformation(s) sociale(s) est, en effet, un point complexe, d'autant plus difficile à démêler lorsqu'il renvoie à la discussion sur « la mutation féodale », qui a profondément marqué l'historiographie des années 1970-1990⁶⁴. Sans revenir trop longuement sur cette discussion, nous voudrions avancer quelques observations concernant l'évolution de notre vocabulaire, en les replaçant dans la perspective de ce débat historiographique qui reste, à notre sens, un élément de première importance pour la compréhension de l'évolution du système féodal aux IX^e-XII^e siècles⁶⁵. Tout ceci nous ramène à la question de la fusion entre matériel et idéal⁶⁶ : c'est pour cela que nous avons choisi d'étudier des mots *a priori* forts communs, « concrets », afin d'étudier leur évolution, leur progression et leur disparition dans le temps, en nous attachant au problème de l'articulation entre « mots » et structure sociale. On espère ainsi échapper au problème de l'évolution des « notions clés », extrêmement minées, telles que *feodum*, *beneficium*, *miles*, *vassus*, *homo proprius*, *servus*, etc.

Le champ sémantique de l'eau fournit, en effet, en grand nombre de substantifs et autres mots qui *a priori*,

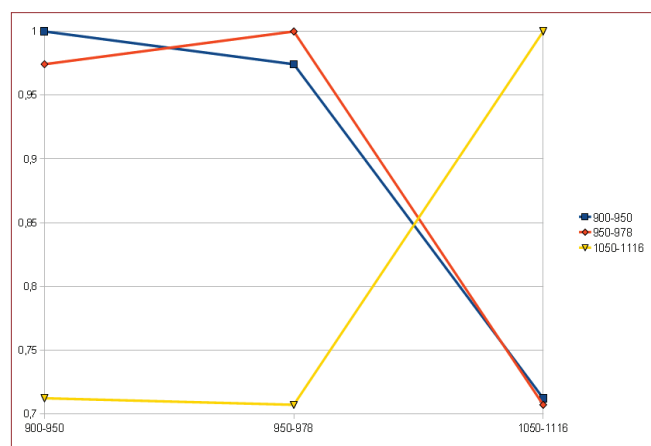
« ne posent pas de problème » au médiéviste. Autrement dit, il serait à notre sens plus difficile de prétendre que leur évolution n'est due qu'à un simple réétalonnage des pratiques de l'écrit face aux évolutions lentes et progressives de l'appareil notionnel. Par exemple, pourquoi faire évoluer l'utilisation d'un terme tel que *Aqua* si ce n'est qu'un rapport nouveau à l'objet, voire un intérêt modifié pour cette chose, émerge ? *A contrario*, la disparition d'un substantif de ce type montrerait un désintérêt pour la ressource, son changement de sens, un nouveau rapport à cette *res*. Pourtant, la mesure de l'évolution d'un champ sémantique et la formalisation d'un tel processus sont tout sauf évidentes. Nous avons tout d'abord sélectionné vingt lemmes parmi les plus fréquents de notre champ, afin d'analyser leur évolution pendant un temps relativement long. Pour cela, nous avons découpé une partie de la chronologie considérée en trois périodes contenant un nombre de documents clunisiens égaux, 900-950 (678 documents), 950-978 (690) et 1050-1116 (678)⁶⁷. Nous avons alors retenu les formes les plus courantes, pour les lemmes suivants : *Aqua*, *Molendinum*, *Decursus*, *Rivus*, *Fons*, *Pons*, *Fluvius*, *Stagnum*, *Insula*, *Flumen*, *Portus*, *Piscaria*, *Cursus*, *Gutta*, *Puteus*, *Exclusa*, *Ripa*, *Rius*, *Mare*, *Farinaria*. Il suffit d'analyser l'évolution de l'ensemble de ces lemmes à Cluny sur les trois périodes retenues. En définitive,

Périodes	900-950	950-978	1050-1116
Nombre doc.	678	690	678
Aqua	208	230	166
Molendinum	12	17	74
Decursus	80	87	32
Rivus	25	41	23
Fons	25	15	30
Pons	9	3	51
Fluvius	12	29	40
Stagnus	1	0	7
Insula	3	5	26
Flumen	12	29	40
Portus	3	1	11
Piscaria	2	1	21
Cursus	2	1	13
Gutta	4	25	0
Puteus	2	11	5
Exclusa	0	0	1
Ripa	0	3	14
Rius	21	17	0
Mare	0	0	15
Farinaria	12	12	3
TOTAL	433	527	572

Ill. 12. Occurrences des lemmes retenues (seulement certaines formes cf. ci-dessus) pour les trois périodes aux effectifs égaux, à Cluny.

	900-950	950-978	1050-1116
900-950	1	0,97	0,71
950-978	0,97	1	0,71
1050-1116	0,71	0,71	1

Ill. 13. Coefficients de corrélation linéaire pour les trois périodes retenues.



Ill. 14. Coefficients de corrélation linéaire pour les trois périodes retenues (en graphique).

il apparaît clairement qu'à Cluny, le champ sémantique de l'eau connaît de profonds réajustements entre la fin du X^e siècle et le milieu du XI^e siècle. Ce phénomène est d'ailleurs d'autant plus remarquable que pour les deux premières périodes (900-950 et 950-978 donc) l'ensemble des lemmes semble plutôt très stable (ill. 12, 13 et 14).

CHRONOLOGIE(S)

Passé l'an Mil – sans doute un peu plus tôt comme à Cluny, le plus souvent entre 1030 et 1080 pour l'ensemble des établissements analysés⁶⁸ – le champ sémantique de l'eau semble se restructurer profondément. Cela ne vaut pas seulement en terme de fréquence – car rares sont les lemmes du champ qui ne voient pas leur nombre d'occurrences bouleversé une fois ce tournant passé – mais aussi d'un point de vue sémantique, l'eau en général étant affectée après ces décennies d'une valeur souvent beaucoup plus concrète et matérielle. Abondamment discutées lors des journées du colloque, nous pensons – au vu de l'ensemble des expériences réalisées pour le travail dont sont issues ces quelques observations – qu'il n'y a pas lieu d'opposer la chronologie proposée par G. Duby dans sa thèse sur le Mâconnais, avec l'idée d'une rupture pour les années 980-1030, et celle de M. Bloch, à une autre échelle (celle de l'Europe) et en moyenne : vers 1050. Les deux chronologies sont, de fait, complémentaires, mais fonctionnent à des échelles spatio-temporelles radicalement différentes. À Cluny, le bascule-

ment sémantique et lexical semble s'opérer un peu plus tôt que dans d'autres régions – une dynamique précoce déjà mentionnée, entre autres, par R. Fossier –, mais au même rythme que dans les zones proches du Mâconnais et du Lyonnais, voire de l'Auvergne... Corroborées par d'autres phénomènes – notamment architecturaux : nous pensons ici à la précocité et au dynamisme du roman en Mâconnais – ces observations renforcent notre conviction qu'il existe un lien massif entre lexique et structure sociale⁶⁹. Gageons que l'étude des champs sémantiques, de leurs évolutions dans le temps mais aussi et peut-être surtout dans l'espace, nous en apprendra plus sur les transformations que connurent les sociétés médiévales à la fin du premier âge féodal, et nous permettra de mieux saisir, par comparatisme, la place que Cluny occupait au sein de cette typologie en mouvement, pour le moins complexe.

Notes

1. Il s'agit du titre de notre thèse en cours : « L'écriture du monde. Perception, catégorisation et appropriation de l'environnement dans les sources numérisées du Moyen Âge (VIII^e-XII^e s.) : une approche informatique, sémantique et statistique », Eliana MAGNANI et Daniel RUSSO (dir.), avec la collaboration d'A. GUERREAU, à l'UMR 5594 ARTeHIS/université de Bourgogne.
2. On pourrait citer de nombreux ouvrages, ici on pense à *La pensée sauvage*, Paris, 1962, et à son article paradigmatique : « La geste d'Asdiwal » (dans C. LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale II*, Paris, 1996 [1973 pour la 1^{re} édition], p. 175-233 [1^{re} édition de l'article dans *École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses. Annuaire 1958-1959*, Paris, 1958, p. 3-43, et *Les temps modernes*, 179, 1962]).
3. A. GUERREAU, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », dans *L'état ou le roi : les fondations de la modernité monarchique en France (XIV^e-XVII^e siècles)*, N. BULST, R. DESCIMON et A. GUERREAU (éd.), Paris, 1996, p. 85-101 ; ID., « Espace social, espace symbolique : à Cluny au XI^e siècle », dans *L'ogre historien, autour de Jacques le Goff*, J. REVEL et J.-C. SCHMITT (éd.), Paris, 1998, p. 167-191.
4. Voir en premier lieu J. LE GOFF, « Le désert-forêt dans l'Occident médiéval », dans ID., *L'imaginaire médiéval*, Paris, 1985, p. 59-76 (1^{re} publication dans *Traverses*, 19, 1980, p. 30 sq.) ; et en dernier lieu : F. GUIZARD-DUCHAMP, « Les espaces du sauvage dans le monde franc : réalités et représentations », dans *Constructions de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations, XXXVII^e Congrès de la SHMES (Mulhouse, juin 2006)*, Paris, 2007, p. 117-129 ; ID., *Les terres du sauvage dans le monde franc (IV^e-IX^e siècles)*, Rennes, 2009.
5. M. FOUCAULT, *L'archéologie du savoir*, Paris, 1969. p. 260-261.
6. La question a largement été renouvelée par l'important ouvrage de P. DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, 2005.
7. « Aucun système de représentations ne peut exister en dehors de la société dont il est un des aspects. Ou pour reprendre les termes de Maurice Godelier, le "matériel" et "l'idéal" sociaux ne peuvent exister l'un indépendamment de l'autre. [...] Aucune reconstruction historique valide n'est pensable qui ne parte pas du principe de cette interdépendance » dans A. GUERREAU, *L'Avenir d'un passé incertain : quelle histoire du Moyen âge au XXI^e siècle?*, Paris, 2001, p. 222.
8. A. GUERREAU, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », *op. cit.*, p. 85.
9. M. GODELIER, *L'idéal et le matériel – Pensée, économies, sociétés*, Paris, 1986, p. 10 ; voir aussi ID., « La part idéale du réel. Essai sur l'idéologique », *L'homme*, 18, 1978, p. 155-188.
10. A. GUERREAU, *Statistique pour historien*, cours professé devant les élèves de première année de l'École des Chartes, Paris, 2004, p. 16 (en ligne : elec.enc.sorbonne.fr/statistiques/stat2004.pdf ; consulté le 19.04.2011).
11. *Mises en scène et mémoire de la consécration de l'église dans l'Occident médiéval*, D. MÉHU (éd.), Turnhout, 2007 ; en particulier l'article de D. MÉHU, « *Historiae et Imagines* de la consécration de l'église au Moyen Âge », p. 15-48, ainsi que celui de M. LAUWERS, « Consécration d'églises, réforme et ecclésiologie monastique. Recherches sur les chartes de consécration provençales du XI^e siècle », p. 93-142. Sur les *ordines* de consécration, voir aussi D. IOGNA-PRAT, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, Paris, 2006, p. 260-277.
12. D. IOGNA-PRAT, *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam (1000-1150)*, Paris, 2004, p. 153-161 (1^{re} édition 1998).
13. Cela est aussi valable pour la « liturgie de l'eau, partout utilisée, pour les sacrements comme pour les sacramentaux, du baptistère et du calice au bénitier » : A. RAUWEL, « Le feu dans la liturgie du Moyen Âge latin », dans *Les hommes et le feu de l'Antiquité à nos jours. Du feu mythique et bienfaiteur au feu dévastateur*, F. VIONDELPHIN et F. LASSUS (éd.), Besançon, 2007, p. 71-75 (ici, p. 71).
14. C'est justement l'un des points qu'il nous faudra explorer ici : l'eau constitue-t-elle une « limite naturelle » au Moyen Âge ? La question est loin de posséder une réponse *a priori*. Voir F. GUIZARD-DUCHAMP, « Fleuves, forêts et territoires dans les sources narratives des VI^e et VII^e siècles », dans *Territoires et frontières en Gaule du Nord et dans les espaces septentrionaux francs*, *Revue du Nord*, 351, 2003, p. 575-594.
15. Sur tous ces points et beaucoup d'autres, nous renvoyons à la lecture anthropologique de P. HIDIROGLOU, *L'eau divine et sa symbolique*, Paris, 1994.
16. L'idée est bien souvent rappelée par Robert Fossier : l'homme médiéval est, pour une très large majorité, un homme qui cultive de la terre (voir entre autres R. FOSSIER, *Ces gens du Moyen Âge*, Paris, 2007. p. 159).
17. G. DUBY, *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*, Paris, 1953 (réédition dans *Qu'est-ce que la société féodale?*, Paris, 2002, ici p. 39).
18. Cet article a été conçu comme le pendant d'un autre, qui traite plus avant du lien entre production documentaire et dynamique sociale. Nous nous permettons d'y renvoyer : « La production de l'écrit en Bourgogne sous le regard des bases de données. Quelques réflexions et hypothèses sur le développe-

- ment inégal du système féodal à partir des pratiques de l'écrit », dans *Productions, emplois, mises en registre: la pratique sociale de l'écrit à travers la documentation médiévale bourguignonne*, E. MAGNANI (dir.), Dijon, 2012 (à paraître).
19. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, A. BERNARD et A. BRUEL (éd.), 6 volumes, Paris, 1876-1903 (désormais Clu[1-6], suivi du n° de la charte et de la date). A aussi été versé dans la base l'édition du bullaire de Cluny: *Bullarium sacri Ordinis cluniacensis*, P. SIMON (éd.), Lyon, 1680. Certains documents ont été réédités dans *Les plus anciens documents originaux de l'abbaye de Cluny*, H. AT SMA, S. BARRET et J. VEZIN (éd.), 3 tomes, Turnhout, 1997-2002 (*Monumenta palaeographica medii aevi. Series gallica*), t. 1 (1997), t. 2 (2000), t. 3 (2002).
 20. Il s'agit d'un logiciel développé par Marc Olsen et son équipe à l'université de Chicago. Après plusieurs années d'existence, force est de constater qu'il conserve une longueur d'avance sur ses concurrents (libres ou non), tout en restant Open Source.
 21. Outre le *Recueil des chartes* et le *Bullaire* de Cluny, déjà mentionnés, la liste des éditions présentes dans la base à l'heure actuelle est la suivante: *Cartulaire de l'Église d'Autun*, A. DE CHARMASSE (éd.), Paris-Autun, 1865-1900 (désormais AuEc); ID., *Cartulaire de l'Évêché d'Autun*, Paris-Autun, 1880 (désormais AuEp); *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, de l'ordre de saint Benoît*, J. G. BULLIOT (éd.), Autun, 1849; *Cartulaire de l'église collégiale Notre-Dame de Beaujeu*, M.-C. GUIGUE (éd.), Lyon, 1864; L. CHARRAULT, « La chartreuse de Bellary (1209-1793) », *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 22, 1908, p. 541-632; *Cartulaire du prieuré de la Charité-sur-Loire (Nièvre), ordre de Cluni*, R. DE LESPINASSE (éd.), Nevers, 1887; ID., « Titres du prieuré de Méves-sur-Loire, XII^e-XVIII^e s. », *Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts*, 7, 1899, p. 171-232; *Chartes de l'abbaye de Corbigny*, A. DE CHARMASSE (éd.), Autun, 1889; *Recueil des pancartes de l'abbaye de La Ferté-sur-Grosne, 1113-1178*, G. DUBY (éd.), Gap, 1953 (réédition, Bruxelles, 2000); *Cartulaire du prieuré de Jully-les-Nonnains*, E. PETIT (éd.), Auxerre, 1881; *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon: connu sous le nom de Livre enchaîné*, M.-C. RAGUT (éd.), Mâcon, 1864 (désormais Macn); *Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers*, R. DE LESPINASSE (éd.), Paris, 1916; ID., « Les chartes de Saint-Étienne de Nevers », *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 22, 1907, p. 51-130; *Chartularium prioratus beatae mariae de Paredo monachorum*, U. CHEVALIER (éd.), Montbéliard, 1891; *Nouvelle Histoire de l'abbaye royale et collégiale de Saint-Filibert et de la ville de Tournus*, P. JUENIN (éd.), Dijon, 1733; *Cartulaire de Hugues de Chalon (1220-1319)*, B. PROST et S. BOUGENOT (éd.), Lons-le-Saunier, 1904; C. LALORE, « Chartes de l'abbaye de Mores », *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, 37, 1873, p. 5-112; *Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon*, P. CANAT DE CHIZY (éd.), Chalon-sur-Saône, 1894 (désormais StMar); *Cartulaire général de l'Yonne*, 2 vol. et supplément, M. QUANTIN (éd.), Auxerre, 1854-1860 et 1873 (désormais Yon1, Yon2 et Yon3); *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, G. DESJARDINS (éd.), Paris, 1879 (n^{os} 445, 446, 447, 458, 483, 484, 488, 489, 490, 539); G. JOLIVOT, « Chartes de l'église Saint-Pierre de Tonnerre », *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 36, 1882, p. 191-194; *Les anciennes chartes de la collégiale de Tannay*, H. A. DE FLAMMARE (éd.), Paris, 1891; C. ROYER, « Chartes concernant l'abbaye d'Auberive », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, 2, 1886, p. 124-130.
 22. H. AT SMA et J. VEZIN, « Autour des actes privés du chartrier de Cluny (X^e-XI^e siècles) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 55, 1997, p. 45-60 (ici, p. 45): « Les archives de l'abbaye de Cluny ont été définies par Jean Richard comme le "plus important chartrier que le Moyen Âge ait connu", constituant "une source presque inépuisable d'actes qui intéressent l'histoire de tous les pays d'Europe comme de la Syrie franque" (J. RICHARD, "La publication des chartes de Cluny", *À Cluny: congrès scientifique, fêtes et cérémonies liturgiques en l'honneur des saints abbés Odon et Odilon [9-11 juillet 1949]*, Dijon, p. 155-160 [ici, p. 155]). On ne peut qu'approuver ce jugement... » La bibliographie sur l'écriture – en particulier diplomatique – clunisienne est considérable, on trouvera toute mentions utiles dans l'article de P. Chastang, ci-dessus.
 23. I. ROSÉ, « À propos des *Chartæ Burgundiæ Medii Ævi* (CBMA). Éléments de réflexion à partir d'une enquête sur la dime en Bourgogne au Moyen Âge », *BUCEMA*, 12, 2008.
 24. J. TRIER, « Über Wort – und Begriffsfelder », dans *Wortfeldforschung. Zur Geschichte und Theorie des Sprachlichen Feldes*, L. SCHMIDT (éd.), Darmstadt, 1973, p. 1-38 (ici, p. 1).
 25. « Car les mots sont aussi des documents d'histoire, dont l'apport n'est nullement négligeable, même lorsqu'il s'agit d'un vocabulaire en apparence banal »: A. GUERREAU-JALABERT, « Parole/parabole: analyse d'un champ lexical et sémantique », dans *La parole du prédicateur*, R.-M. DESSI et M. LAUWERS (éd.), Nice, 1997, p. 311-339 (ici, p. 312).
 26. A. GUERREAU, « Le champ sémantique de l'espace dans la *vita* de saint Maieul (Cluny, début du XI^e siècle) », *Journal des Savants*, 1997, p. 363-419. Voir aussi: ID., « Vinea », dans *Les historiens et le latin médiéval*, M. GOULLET et M. PARISSÉ (éd.), Paris, 2001, p. 67-73; ID., « "Textus" chez les auteurs latins du XII^e siècle », dans *Textus' im Mittelalter*, L. KUCHENBUCH et U. KLEINE (éd.), Göttingen, 2005, p. 149-178; A. GUERREAU-JALABERT, « *Spiritus et caritas*. Le baptême dans la société médiévale », dans *La parenté spirituelle*, F. HÉRITIER-AUGÉ et É. COPET-ROUGIER, Paris, 1995, p. 133-205; A. GUERREAU-JALABERT et B. BON, « *Pietas*: réflexions sur l'analyse sémantique et le traitement lexicographique d'un vocable médiéval », dans *Le latin dans le texte, Médiévales*, 42, 2002, p. 73-88; EAD., « Le trésor au Moyen Âge: étude lexicale », dans *Le trésor au Moyen Âge: discours, pratiques et objets*, L. BURKART, P. CORDEZ et P.-A. MARIAUX (dir.), Florence, 2010, p. 11-32 (*Micrologus*, n° 32).
 27. P. GASNAULT, « Une nouvelle charte de Théotolon », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 35, 1967, p. 91-96; H. AT SMA et J. VEZIN, « Cluny et Tours au X^e siècle. Aspects diplomatiques, paléographiques et hagiographiques », dans *Die Cluniazenser in ihrem politisch-sozialen Umfeld*, G. CONSTABLE, G. MELVILLE et J. OBERSTE (dir.), Münster, 1998, p. 121-132.
 28. I. ROSÉ, *Construire une société seigneuriale: itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny, fin du IX^e-milieu du X^e siècle*, Turnhout, 2008.
 29. Cf. note 19.
 30. J.-P. BENZECRI, *L'analyse des données*, 3 volumes, Paris, 1984; P. CIBOIS, *L'analyse factorielle: analyse en composantes principales et analyse des correspondances*, Paris, 2000.

31. Nous ne pouvons malheureusement pas détailler l'analyse nécessaire ici, mais l'hypothèse présentée a aussi été testée sur toute une série de lemmes courants, tous issus de ce champ sémantique (*aqua, fluvius, fluviolus, rivus, imber*, etc.), sur deux périodes distinctes (700-999 puis 1000-1199). L'ensemble des résultats ainsi obtenus convergent.
32. Pour des raisons de concision, nous avons préféré présenter uniquement des AFC. Les tableaux sont aisément reconstituables à partir du serveur *CBMA*: <http://www.artehis-cbma.eu> (disponible au 29.04.2011).
33. M. ZIMMERMANN, *Écrire et lire en Catalogne (IX^e-XII^e siècles)*, 2 volumes, Madrid, 2003 dans le t. 1 : p. 283, 323-324 et 355 ; t. 2 : p. 844 ; intéressantes mentions dans E. DE ROZIÈRE, *Recueil général des formules usitées dans l'empire des Francs du V^e au X^e siècle*, Paris, 1861, p. 682 et 718 ; J. BELMON, « *In conscribendis donationibus hic ordo servandus est*... : l'écriture des actes de la pratique en Languedoc et en Toulousain (IX^e-X^e siècle) », dans *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, M. ZIMMERMANN (dir.), Paris, 2001, p. 283-321.
34. AuEc[5:677].
35. *The cartulary of Flavigny, 717-1113*, C.-B. BOUCHARD (éd.), Cambridge, 1991, n° 40 -1004 (désormais Fla).
36. StMar[16:993] ; StMar[26:994] ; StMar[24:1039] ; StMar[29:1093] (les dates des actes sont celles données par C.-B. Bouchard dans son édition : *The Cartulary of St.-Marcel-lès-Chalon*, C.-B. BOUCHARD (éd.), Cambridge, 1998).
37. Torn[5:845] et Torn[48:1056].
38. Mar[305:1131].
39. I. ROSÉ, « À propos des *Chartæ Burgundiæ Medii Ævi*... », *op. cit.*, p. 245-260.
40. Cf. note 2.
41. « *simulque pertimescens purpurati divitis detrimentum, qui, pro micis panis quas ulceroso Lazaro negavit, stillam aquæ in inferno ardens desideravit*... », Clu1[269:926].
42. Il s'agit d'un acte dans lequel Gerbaldus donne à l'abbaye de Cluny, sous réserve d'usufruit, pour le salut de son âme et celles de ses parents, plusieurs biens et des serfs, situés dans le *pagus* de Chalon.
43. « *Geraldus peccator et humilis sancte Matisconensis ecclesie episcopus* » dans la base des originaux ; dans la version éditée par Bernard et Bruel : « *S. Gerardi, peccatoris et humilis sanctæ Matisconensis æcclesie episcopi*. » Il est le successeur de Gontard (879-886).
44. Selon les éditeurs, la charte date de mai 926 : l'identification est donc presque certaine, malgré la titulature assez vague : « *Guillelmi comitis et marchionis signum [subscripsit]*. » Il est par ailleurs intéressant – et plutôt curieux – de noter que le personnage disparaît des signataires lors de la cartularisation du document (p. 261-263 de l'édition de Bernard et Bruel). Mise au point sur le personnage dans l'article de C. LAURANSON-ROSAZ, « Les Guillelmes : une famille de l'aristocratie d'Empire carolingienne dans le Midi de la Gaule (VIII^e-X^e siècles) », *Entre histoire et épopée. Les Guillaume d'Orange (IX^e-XIII^e siècles)*, L. MACÉ (éd.), Toulouse, 2005, p. 45-84 ; P. CHASTANG, *Lire, écrire, transcrire. Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XI^e-XIII^e siècles)*, Paris, 2001 ; ID., « Transcription ou remploi ? Composition et écriture des cartulaires en bas-Languedoc (XII^e-XIV^e siècles) », dans *Remploi, citation, plagiat*, P. TOUBERT et P. MORET (éd.), Madrid, 2009, p. 115-141. Il est en outre fort probable qu'il faille placer la charte n° 269 en regard de la n° 270, qui lui est certainement très étroitement liée (je remercie Maria Hillebrandt d'avoir attiré mon attention sur ce second document).
45. À notre connaissance, il n'existe que quelques autres exemples diplomatiques renvoyant explicitement à cette mention scripturaire, telle cette charte de Foulque IV le Rechin (1068-1109), comte d'Anjou, pour l'abbaye de Cunault, datée de 1076 : « *ab hereditate mea extorris et vitæ eternæ expers, cum divite illo qui micam panis Lazaro negavi in inferno sepeliatur* » (Artem n° 3270, 1076).
46. Clu1[345:927-942] ; Clu1[392:931] ; Clu1[649:943-944] ; Clu1[807:951] ; Clu2[1272:969]. Voir aussi la Clu2[1091:960], dont le fac-similé se trouve dans l'article de H. ATSMAS et J. VEZIN, « Les responsables de la transcription des actes juridiques et les services de l'écriture au X^e siècle : l'exemple de Cluny », dans *Le statut du scribe au Moyen Âge*, M.-C. HUBERT, E. POULLE et M. H. SMITH (éd.), Paris, 2000, p. 9-20 (ici, p. 19) ; Clu3[1996:993].
47. Clu1[269:926] ; l'original varie quelque peu : « *Divina pietate legumque auctoritate sanctitum est*. »
48. Les originaux clunisiens avec une variante de la formule sont les n° 1820 (926) ; n° 1587 (931) ; n° 2508 (951) ; n° 1619 (970) ; n° 1871 (995) ; n° 1874 (997) ; n° 1637 (1000) ; n° 1665 (1034).
49. *Cartulaire de Sauxillanges*, H. DONIOL (éd.), Paris-Clermont-Ferrand, 1864 (désormais Saux) : Saux[117:non datée] (p. 119), « *Carte Bernardi, in Albieco* ». Voir aussi les chartes suivantes : n° 489 (p. 373) ; n° 448 (p. 342) ; n° 455 (p. 347) ; n° 760 (p. 539).
50. Est-ce un pur hasard ? (n Artem: 1820).
51. Clu1[269:926] : « *Ego Abbo rogatus dictavi, mense maio, die sabbati, anno iiii regnante Rodulfo rege*. » A. Bruel emploie ce document et cette mention dans son célèbre article sur la chronologie des « rois de France » : A. BRUEL, « Études sur la chronologie des rois de France et de Bourgogne d'après les diplômes et les chartes de l'abbaye de Cluny aux IX^e et X^e siècles », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 41, 1880, p. 5-45 (ici, p. 26). La difficulté qu'il y a à dater cet acte avait déjà été signalée avant lui par dom J. Mabillon (*Annales Ordinis Sancti Benedicti occidentalium monachorum patriarchæ*, III, 387), voir aussi p. 263 du *Recueil des actes, op. cit.* Les deux autres personnages ayant directement copié le préambule sont Tetgerius (Clu1[524:941] ; Clu1[527:941]) et Otgerius (Clu1[649:943-944]). Tetgerius est loin d'être un inconnu du fonds clunisien : il s'agit d'un scribe extrêmement actif entre la fin de la décennie 910 et le début des années 950 ; il est en effet crédité de plus de 5 % des actes pour cette période.
52. Macn[501:928 (*circa*)]. Notice concernant un plaïd tenu à Mâcon.
53. L'acte a bien été réalisé à Cluny même, ce sur quoi s'accordent toutes les traditions de l'acte : « *Actum in Cluniensi monasterio* » (Clu1[269:926]) et « *Actum in Cluniense monasterio* » (original, Artem). Il est par ailleurs intéressant de noter que les autres documents contenant l'ensemble de la formule ont, de même, tous été rédigés à l'abbaye.
54. Clu1[276:926] : la charte concerne la *villa Solistriaco* ainsi que Guillaume II, qui est alors comte de Mâcon.

55. F. BANGE, « “Lager et la villa”. Structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du Haut Moyen Âge (IX^e-XI^e siècles) », *Annales ESC*, 1984, p. 529-569 ; A. GUERREAU, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais (env. 900-env. 1060) », dans *Le village médiéval et son environnement. Études offertes à Jean-Marie Pesez*, L. FELLER, P. MANE et F. PIPONNIER (dir.), Paris, 1998, p. 509-535.
56. L'édition renferme une large série d'actes anciens, ce qui facilite évidemment la comparaison avec le riche fonds clunisien.
57. Dans un récent article, Benoît-Michel Tock, lorsqu'il s'interroge sur les actes privés de Bourgogne, considère ensemble (pour la première fois, semble-t-il) les actes de Cluny, Saint-Vincent de Mâcon, Savigny et Saint-André-le-Bas de Vienne : B.-M. TOCK, « Les actes entre particuliers en Bourgogne méridionale (IX^e-XI^e siècles) », dans *Die Privaturkunden der Karolingerzeit*, P. ERHART, K. J. HEIDECKER et B. ZELLER (dir.), Zürich, 2009, p. 121-134.
58. Le phénomène avait déjà été remarqué par André Deléage : « La Bourgogne du nord-est, c'est la France du nord et de l'est, l'Angleterre des Midlands, l'Allemagne de l'ouest, une partie de l'Italie du nord. La Bourgogne du sud-ouest, c'est la France de l'ouest et du midi, l'Allemagne du nord-ouest, la Grande-Bretagne de l'ouest et de l'Irlande, l'Espagne et le Portugal, une partie de l'Italie péninsulaire », dans A. DÉLÉAGE, *La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du onzième siècle*, 3 volumes, Mâcon, 1941, p. 695.
59. Lemme tronqué auquel on ajoute un astérisque, ce qui permet à *Philologic* de trouver toutes les formes possédant la racine *termin* : *terminatur* par exemple.
60. H. R. BAAYEN, *Word Frequency Distributions*, Dordrecht, 2001 ; S. EVERT, *The statistics of word cooccurrences: Word pairs and collocations*, Stuttgart, 2005.
61. A. GUERREAU, « Le champ sémantique de l'espace dans la *vita...* », *op. cit.*
62. R. FOSSIER, *Enfance de l'Europe, X^e-XI^e siècles: aspects économiques et sociaux*, 2 vol., Paris, 1982. Sur l'évolution de l'espace comme catégorie, voir aussi M. LAUWERS, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, 2005.
63. D. BARTHELEMY, « La mutation féodale a-t-elle eu lieu? (Note critique) », *op. cit.*, ici p. 770.
64. L'ensemble de la bibliographie antérieure à 2000 est rappelée dans l'article de C. LAURANSON-ROSAZ, « Le débat sur la “mutation féodale”: état de la question » [paru d'abord dans « La “mutación feudal”: una cuestión controvertida », dans *El debate sobre el cambio feudal, L'Avenç, Revue catalane*, 4, 2000, p. 12-31, puis dans *Europe around the year 1000*, P. URBANCZYK (dir.), Varsovie, 2001, p. 11-40, et, enfin, dans la revue *Scienza & Politica*, 26, 2002, Bologne, p. 3-24]. Bonne mise au point dans É. CARPENTIER et M. LE MENÉ, *La France du XI^e au XV^e siècle. Population, société, économie*, Paris, 1996, p. 62-66 ; F. MAZEL, *Féodalités: 888-1180*, Paris, 2010.
65. J. BASCHET, *La civilisation féodale: de l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Paris, 2004, p. 165-172 : « La mise en place de la seigneurie et la relation de *dominium* ». Voir aussi le très utile dossier consacré à la question dans F. MAZEL, *Féodalités (888-1180)*, Paris, 2010.
66. M. GODELIER, *L'idéal et le matériel, op. cit.* ; ID., « La part idéelle du réel. Essai sur l'idéologique », *op. cit.*
67. Pour une expérience de ce type, il nous fallait rester attentif à de nombreux biais générés par l'évolution bien spécifique des formes rares et autre vocabulaire spécialisé, qui sont beaucoup plus liés à certains *corpus* – donc aux pratiques de l'écrit au sens le plus étroit du terme –, qu'à de réelles évolutions. Au sein de chaque lemme, après une série d'expériences, nous avons donc délibérément choisi de ne conserver que les formes comprenant un minimum de cinq occurrences. De même, nous avons aussi fait le choix – après un certain nombre d'essais – de retirer quelques lemmes relativement fréquents de cette liste à cause de leurs graphies, trop soumises à d'importantes (qualitativement et quantitativement) variations, dans le temps et dans l'espace : il s'agit de *Pedagium*, *Fossatum*, *Theloneum*, *Pelagus*.
68. Avec des exceptions notables cependant, même au sein de la Bourgogne : ainsi en Autunois, ce réajustement semble beaucoup plus tardif, quoi qu'il en soit postérieur au XI^e siècle. Sur cet espace, voir O. BRUAND, *Les origines de la société féodale: l'exemple de l'Autunois: France, Bourgogne*, Dijon, 2009.
69. E. CASSIRER, *La philosophie des formes symboliques*, 3 volumes, Paris, 1972.

